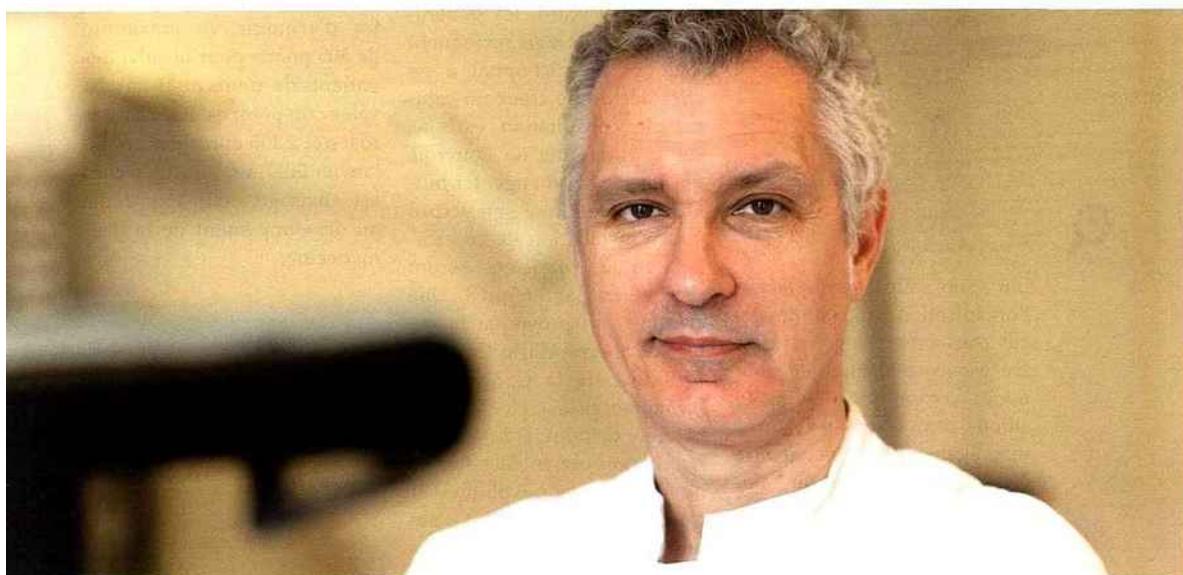




portrait

Luc Sulimovic : un lien entre la ville et l'hôpital



Luc Sulimovic prône les vertus d'un exercice collectif au sein de la même spécialité. Une vision qui correspond, selon lui, à une évolution inéluctable de la pratique médicale. Dans sa discipline, la mutualisation des coûts et des compétences sont deux conditions préalables pour faire face à la diversité des pathologies existantes.

Luc Sulimovic a une particularité : il exerce son métier à la ville comme à l'hôpital depuis ses débuts en 1987. Dermatologue-vénérologue de formation, il partage son temps entre l'hôpital Saint-Louis et son cabinet médical implanté dans le 19^e arrondissement de Paris. « C'est un choix délibéré qui tient à la nature même de la discipline. Outre la mutualisation des compétences, je peux aussi profiter des dernières techniques et des derniers équipements », explique-t-il.

Séduit par l'écoute, le dialogue, la capacité d'analyse et la vision politique du syndicat, il a adhéré à la CSMF il y a une dizaine d'années.

« Les valeurs défendues par la confédération me correspondent. La défense et la promotion d'un exercice collectif et coordonné sont en phase avec ma conception de la médecine moderne », précise-t-il.

Un adepte de la télédermatologie

Président du Syndicat National des Dermatologues - Vénérologues (SNDV) depuis 2011, il est très investi sur les questions de télé-médecine, et plus spécifiquement sur la thématique de la télédermatologie. « Nous avons initié de nombreux projets avec les ARS de Corse, de Picardie et d'Ile-de-France. La spécialité est particulièrement adaptée à ce type d'exercice. L'interprétation des images peut assez facilement s'effectuer à distance, réduisant de fait les contraintes de temps et d'espace », estime Luc Sulimovic.

Elu au sein de l'URPS ML d'Ile-de-France, où il est chargé de la coordination de projets, il travaille également sur la fluidification des parcours de soins entre la ville et l'hôpital, notamment pour faciliter le suivi des patients chroniques. Sa double expérience lui confère le statut d'observateur averti sur ces problématiques. « Je peux apporter

mon expertise sur le travail en réseau entre les généralistes et les spécialistes », confirme-t-il.

Un exercice pluriel coordonné par le médecin

Sa vision de l'entreprise médicale libérale est naturellement tournée vers l'ouvrage collectif. « C'est le meilleur moyen d'assurer une prise en charge plus transversale des patients. C'est aussi un bon moyen de dégager un temps médical précieux pour développer de nouvelles activités », considère Luc Sulimovic. Certains ajustements seront cependant nécessaires. La radiologie constitue, selon lui, un exemple dont sa profession devrait s'inspirer. « Les coûts élevés de l'appareillage se conjuguent à la nécessité de recruter un personnel compétent pour réaliser des actes techniques. La formation de professionnels qualifiés est un enjeu-clé. Réfléchissons d'emblée à la création d'un corps paramédical intermédiaire qui pourrait être utile à d'autres spécialistes comme les ophtalmologistes et les ORL. » Un prérequis toutefois : « Ils devront agir sous le contrôle et la responsabilité du médecin ! »